



jti **CERTIFIÉ**



Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**Bonne et heureuse
année 2026**



FILIÈRES CAFÉ ET CACAO

Le CCFCC apporte son appui aux producteurs pour l'acquisition de 500 tonnes d'engrais spécifique

Page 3

COOPÉRATION FINANCIÈRE



Le Groupe Ecobank et Bank of China signent un protocole d'accord

P.4

GRANDE QUINZAINE COMMERCIALE



Le ministre Badanam PATOKI lance la 40ème édition

P.2

MALI

Le trésor public mobilise près de 33 milliards de FCFA sur le marché financier régional de l'UMOA

P.6



**FIBREZ
SANS FRAIS**

PROFITEZ DÈS MAINTENANT
DE L'INSTALLATION À 0 FCFA*

*Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

TELECHARGEZ L'APP CANALBOX
POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

8866 www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA

ECO & FINANCE, premier quotidien certifié par JTI au Togo

Grande quinzaine commerciale

Le ministre Badanam PATOKI lance la 40ème édition

Le ministre de l'économie et de la veille stratégique, Badanam PATOKI, a procédé le mardi 23 décembre 2025, au lancement officiel de la 40ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale de Lomé. Cette édition démarrée depuis le 18 décembre dernier prend fin le 04 janvier 2026.

Yves ATCHANOUVI

Cette année, la 40ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale de Lomé, est placée sous le signe de la longévité. Depuis 1985, la Grande Quinzaine Commerciale de Lomé organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), est devenue une tradition puisqu'elle se déroule chaque année. Selon les organisateurs, l'édition de cette année marque une longévité qui témoigne de la pertinence de cette foire, mais surtout de la confiance renouvelée des opérateurs

économiques, des partenaires institutionnels et du public.

Cette 40ème édition se veut donc résolument innovante, ambitieuse et tournée vers l'avenir. Elle marque un tournant important dans l'organisation et la conception de ce rendez-vous commercial annuel qui se tient désormais dans un cadre entièrement rénové.

Le nombre de stands a connu une augmentation significative, passant de 150 à plus de 220 stands, traduisant l'intérêt croissant des entreprises pour cette plateforme commerciale. Dans une dynamique inclusive et familiale, une aire de jeux dédiée aux enfants a été



aménagée afin de faire de cette foire un espace convivial et accessible à tous. Autant d'innovations qui comblent les ambitions des organisateurs.

« Vous constaterez tout d'abord une nouvelle architecture du site, offrant un agencement plus aéré et plus spacieux, favorisant une animation centrale renforcée ainsi qu'une circulation plus fluide et plus agréable des visiteurs », s'est vanté le président de la Chambre du commerce et d'industrie du Togo, Dr José

Kwassi SYMENOUH.

Sur le plan national, la grande quinzaine commerciale s'impose aujourd'hui comme un rendez-vous incontournable pour les commerçants, les producteurs locaux et les consommateurs. Un véritable carrefour des affaires, qui offre aux visiteurs un large éventail de produits alimentaires et artisanaux ainsi que biens d'autres pour agrémenter les fêtes de fin d'année. Pour le ministre de l'Economie et de la Veille stratégique M.

Badanam PATOKI, cette 40ème édition 2025 est un symbole de constance, de vision et d'engagement, un témoignage de la vitalité, de la résilience et du dynamisme du secteur privé togolais. Il a, à cet effet, rendu un vibrant hommage au Président du Conseil pour sa vision de développement de ce secteur, relevant le climat de paix et de stabilité qui règne au Togo. « A travers cette initiative, la CCI-Togo s'engage à rapprocher les acteurs économiques et les consommateurs, stimuler la demande intérieure et renforcer la compétitivité de nos entreprises en particulier les TPPME, véritable pilier de notre tissu économique », a-t-il relevé.

La cérémonie a été également marquée par la remise de distinctions aux partenaires et exposants fidèles de ce rendez-vous commercial.

Kids Innovations Days

Les futurs ingénieurs émergent

La première édition des Kids Innovations Days, bat son plein dans la capitale togolaise. Démarrés le lundi 22 décembre dernier les travaux de cette édition se sont poursuivis ce mardi en de petites groupes permettant aux enfants de réaliser plusieurs choses, entre autres des détecteurs d'incendie, un piano électrique, un escalator électrique, un ascenseur, un robot éviteur d'obstacle, des lustres lumineux et guirlandes.

Bernard AFAWOUBO

Il a été question pour les organisateurs d'initier les enfants à l'IA, la programmation, l'ingénierie robotique, aéronautique et automobile ainsi qu'à la conduite de drones. Une initiative très appréciée par tous. « Depuis hier jusqu'à maintenant, il y a beaucoup de potentiels. Il y a des élèves qui réalisent de bonnes choses et très intelligents. Je vois des futurs ingénieurs et futurs ambassadeurs du Togo. Ils ont hâte de voir du maximum sur l'intelligence artificielle robotique. J'ai formé des enfants sur l'utilisation correcte de l'IA car si on l'utilise d'une

manière fausse, sincèrement, cela donne des résultats erronés » a indiqué Nada Ziadi, Experte en formation en Intelligence Artificielle du CONIIA.

Selon Carina Akowanou, ingénierie en électronique, et formatrice, tout le matériel nécessaire et l'espace de travail est mis à leur disposition permettant de mieux encadrer les participants.

« Nous disposons de tout le matériel nécessaire et d'un espace pour travailler. Les enfants sont contents et lorsqu'on leur explique quelque chose, ils comprennent rapidement et réussissent facilement à reproduire ce qu'on leur a montré », a-t-elle déclaré.

Au cours des travaux, Akowanou a initié les enfants à l'électronique et à la programmation avant de leur montrer comment fabriquer de petits circuits avec des matériaux de récupération qu'ils peuvent trouver à la maison, du carton, des pailles, des tuyaux en PVC, ou d'autres objets facilement accessibles, afin qu'ils puissent reproduire les expériences par eux-mêmes. « Moi, j'ai choisi mes projets compte tenu des fêtes de Noël et de fin d'année. Nous avons travaillé sur les lustres lumineux, les guirlandes et tous les trucs qu'on utilise pour les fêtes. Un lustre lumineux, c'est juste un petit appareil qu'on fixe au plafond pour



émettre de la lumière sur le sol. C'est tout simplement un matériel décoratif. Montrer aux enfants comment le fabriquer, leur permet de le reproduire à la maison, sans déranger les parents, pour leurs acheter des guirlandes, ils peuvent eux-mêmes, fabriquer ces guirlandes ou un lustre lumineux pour faire la décoration. Les élèves du collège ont déjà un petit acquis. Je les guide, pas à pas, du schéma au câblage et ils comprennent. Que ce soit les matériaux, comment j'ai choisi le dimensionnement, quel calcul j'ai fait, moi, je leur montre tout pour qu'ils puissent comprendre

quant à ce qu'ils ont déjà fait en classe. Ils sont assez réceptifs et arrivent à vite capter », a-t-elle confié.

Pour Galley Prisca, élève et participante, les travaux au cours des ateliers nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses que nous ne connaissons pas. « Je suis très contente » a-t-elle déclaré.

« J'ai suivi les enfants, ils ont fabriqué le coffre-fort, ça m'a beaucoup plus et je l'ai aimé » a déclaré Ahongalikou Abla Julienne, parent et accompagnatrice des élèves d'une école située à Tsévié.

Filières café et cacao

Le CCFCC apporte son appui aux producteurs pour l'acquisition de 500 tonnes d'engrais spécifique

Le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) a apporté son appui à la Fédération des Unions de sociétés coopératives de Producteurs de Café et de Cacao du Togo (FUPROCAT) pour l'acquisition de 500 tonnes d'engrais spécifique café (NPK 20-10-10). C'était au cours d'une cérémonie de remise officielle qui s'est tenue le 23 décembre 2025, au siège de l'Union Kloto Centre à Kpalimé.

Bernard AFAWOUBO

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Plans de Développement des filières Café et Cacao (PDCC). Le représentant personnel du Secrétaire Général du CCFCC, Enselme GOUTHON, Docteur Ayi K. ADDEN, Secrétaire Administratif du CCFCC, a remis ces engrains au Président de la FUPROCAT, Kao TABADE, représentant les caféculteurs du Togo,

en présence du Directeur Régional de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources Animales et de la Souveraineté Alimentaire – Plateaux Ouest, du Directeur Général de la Société NUTRISOURCE, fournisseur de l'engrais sur place dans notre pays, des Présidents des 12 Unions de coopératives productrices de café et de cacao au Togo et plusieurs autres partenaires à savoir le Conseil Interprofessionnel des filières Café et Cacao, ONG Avenir

de l'Environnement et des producteurs de café.

« Cet engrais n'est pas revendu aux producteurs, mais leur est cédé au prix d'acquisition, soit de 18 000 F CFA le sac de 50 kg, livré au magasin dans les Unions dans toutes les préfectures de production de café et de cacao » a précisé Docteur Ayi K. ADDEN, Secrétaire Administratif du CCFCC. Cette initiative constitue un exemple de mobilisation des acteurs notamment les agriculteurs, secteur



privé, gouvernement autour d'une vision commune pour une agriculture productive et respectueuse de l'environnement dans le secteur café. Améliorer substantiellement les rendements des plantations de cafétiers au Togo, tel est l'objectif visé par cette initiative. Pour la mise à disposition

des engrais spécifiques cacao dès 2026, des dispositions particulières sont également prises.

Dès la réception de ces engrais, les producteurs ont exprimé leur satisfaction totale et ont promis de bien utiliser le stock mis à leur disposition.

Facilitation des échanges commerciaux

Le Togo lance le processus de l'élaboration de sa stratégie nationale

Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de facilitation des échanges au Togo a été lancé ce mardi 23 décembre 2025 à Lomé. Organisé par le ministère chargé du commerce et du contrôle de la qualité en collaboration avec TradeMark Africa, l'atelier de lancement a réuni les membres du comité technique chargé de facilitation des échanges (CTFE) et d'autres acteurs du secteur. Cet atelier vise à mobiliser l'ensemble des parties prenantes nationales afin de doter le Togo d'une stratégie nationale cohérente, réaliste et orientée vers les résultats.

Face aux défis persistants pour la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance économique, le Togo renforce ses efforts en matière d'ouverture commerciale et de facilitation des échanges. C'est ainsi que le pays a ratifié plusieurs instruments majeurs, notamment l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'élaboration de sa stratégie nationale de mise en œuvre.

Cette rencontre a été donc un cadre de présentation et de discussions sur le processus d'élaboration et les différentes étapes, les rôles et responsabilités des acteurs, notamment du CTFE. Elle a servi à recenser les premières contributions des participants destinées à alimenter le



diagnostic national. Sur le plan méthodologique, l'atelier s'est articulé autour d'exposés techniques portant sur le cadre institutionnel et réglementaire, l'AFE, la ZLECAF ainsi que les

dispositifs communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ces présentations sont complétées par des échanges interactifs, des discussions ouvertes et une session de questions-

réponses, avant la validation formelle du lancement du processus.

Ouvrant les travaux de l'atelier au nom du ministre délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité, M. Katchali BATCHASSI, directeur du Commerce extérieur

GNASSINGBE. Celles-ci selon lui visent à simplifier, harmoniser et moderniser les procédures liées aux échanges transfrontaliers, à réduire les coûts et les délais des transactions, à renforcer la transparence et la prévisibilité des règles, tout en garantissant la sécurité, la conformité réglementaire et la protection des consommateurs. « Inscrite au cœur de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, l'axe 2 traduit l'ambition de faire du Togo un hub logistique et de services de référence dans la sous-région. À travers ce processus inclusif et participatif, le Gouvernement entend doter notre pays d'une stratégie nationale cohérente, réaliste et résolument orientée vers les résultats », a-t-il déclaré. Le processus sera conduit par le Cabinet ALG & GS qui va s'appuyer sur le chronogramme validé et les résolutions de cet atelier de lancement.

Avec l'effectivité de cette rencontre, le Gouvernement togolais réaffirme sa détermination à poursuivre et à approfondir les réformes de facilitation des échanges, afin de bâtir une économie plus compétitive, plus résiliente et plus inclusive.

<https://commerce.gouv.tg/>

Coopération financière

Le Groupe Ecobank et Bank of China signent un protocole d'accord

En vue d'approfondir leur coopération dans les domaines du commerce, des paiements et des services financiers soutenant les échanges économiques entre la Chine et l'Afrique, le Groupe Ecobank, premier groupe bancaire panafricain, a signé un protocole d'accord avec Bank of China (Mauritius) Limited.

Patience SALLAH

Ce protocole d'accord s'inscrit dans la continuité d'un partenariat établi en 2010 et fait suite à un regain d'engagement plus tôt cette année, notamment une récente visite de la direction du Groupe Ecobank au siège de Bank of China. Les deux institutions ont convenu de consolider leur relation de longue date et de travailler à la mise en œuvre de résultats concrets au bénéfice de leurs clients respectifs, à travers leurs réseaux.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, le Groupe Ecobank et Bank of China (Mauritius) étudieront les opportunités de

collaboration renforcée, en cohérence avec les objectifs du Forum sur la coopération sino-africaine, afin de soutenir le financement du commerce et les règlements transfrontaliers. À ce titre, les deux partenaires mettront à profit leurs expertises respectives pour accompagner leurs clients avec des solutions en Renminbi (RMB), offrant ainsi aux entreprises africaines, aux sociétés chinoises et aux acteurs du commerce transfrontalier des options de règlement et de financement plus efficaces.

Le Groupe Ecobank et Bank of China (Mauritius) partageront également leurs connaissances et leur expertise technique

en matière d'opérations bancaires et d'évolution du secteur financier, afin de soutenir une croissance économique et commerciale durable. Les deux parties examineront en outre les opportunités de structuration conjointe de prêts syndiqués et d'autres solutions de financement pour des projets impliquant des acteurs chinois sur les marchés africains.

Jeremy Awori, Directeur général du Groupe Ecobank, a indiqué que cette signature reflète l'importance croissante des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique, ainsi que la nécessité de disposer d'infrastructures financières fiables pour les accompagner. « Les relations économiques entre la Chine et l'Afrique ne cessent de se renforcer, et nos clients des deux côtés s'appuient sur des solutions financières efficaces et



transparentes », a-t-il déclaré. « Ce partenariat renouvelé avec Bank of China contribuera à générer des résultats concrets en matière de financement du commerce, de paiements et de solutions en renminbi. Nous nous réjouissons d'intégrer cette coopération à l'ensemble de notre réseau afin de mieux servir nos clients et de renforcer le corridor économique Chine-Afrique » a précisé Jeremy Awori.

Cette signature s'inscrit dans la stratégie globale du Groupe Ecobank, aux côtés d'autres partenariats récents, visant à renforcer les corridors de paiements et de commerce entre l'Asie et l'Afrique. L'objectif est de développer des partenariats favorisant l'intégration financière et le développement économique à travers le continent.

Noël 2025

Le geste d'amour et de solidarité du Président du Conseil aux enfants

En cette période de fêtes de fin d'année, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, renouvelle ses élans de solidarité et d'affection envers les enfants du pays, espoir et relève de demain. Dans la dynamique de cette solidarité, une délégation de la Présidence du Conseil s'est rendue, ce 25 décembre 2025, aux services de pédiatrie et de maternité du Pôle Mère-Enfant de l'hôpital de Bè à Lomé afin d'apporter, au nom du Président du Conseil, joie et réconfort aux enfants et à leurs familles.

Cette marque d'attention du Président du Conseil a été matérialisée par la remise de kits alimentaires, de jouets récréatifs et d'enveloppes aux femmes qui ont accouché, aux nouveaux-nés et aux enfants hospitalisés, en présence du personnel et des responsables de l'hôpital secondaire de Bè.

Au nom du Président du Conseil, la délégation a adressé aux enfants malades ses vœux de prompt rétablissement,

rappelant ainsi le soutien constant du Président de la République en ces moments difficiles. Elle a également témoigné sa reconnaissance aux équipes médicales et paramédicales, dont le dévouement sans relâche constitue un pilier essentiel de l'accompagnement des enfants.

Les parents des enfants bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au Président du Conseil pour ces dons qui apportent du sourire à leurs enfants en

cette période de fêtes de fin d'année où le courage des enfants hospitalisés face à la maladie exige l'affection collective.

« Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a pensé à nous et à nos enfants hospitalisés en ce jour de Noël. Nous sommes satisfaites et le remercions pour ce geste. Nous savons qu'il fera encore beaucoup de choses pour les femmes et les enfants. Avec lui, nous avons de l'espoir. Que Dieu le bénisse » a déclaré

Madame Cécile au chevet de son enfant.

Très émue, Madame Fafa, nourrice bénéficiaire de ce geste d'amour a indiqué en ces termes : « C'est une surprise. Nous sommes très contentes et honorées. Merci infiniment au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour ces cadeaux qui donnent de la joie au cœur de nos enfants. Que Dieu lui accorde la santé afin qu'il puisse s'occuper davantage des femmes et des enfants de notre pays »

Les responsables de l'hôpital secondaire de Bè ont également exprimé leur gratitude au Président du Conseil, pour sa politique sociale en faveur des enfants.

« Je salue ce geste du Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé. En cette période de fin d'année, ce geste vient à point nommé. Il soulage les femmes, les bébés et les

enfants hospitalisés surtout. Toute ma reconnaissance au Président du Conseil pour son soutien et sa générosité envers les femmes et les enfants. Je lui souhaite un joyeux Noël » a précisé Dr Adjeodah Azobua, Directrice générale de l'hôpital de Bè. Le bien-être des enfants demeure une priorité constante pour le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Parallèlement aux programmes innovants qu'il a su initier en faveur des enfants notamment Wezou, School AMIU, la cantine scolaire, la gratuité des frais de scolarité, et la gratuité des vaccinations contre les maladies infantiles, Faure Essozimna Gnassingbé manifeste chaque année, son amour aux enfants à travers des actions concrètes de solidarité sur toute l'étendue du territoire.

<https://presidenceduconseil.gouv.tg/>

vendredi 26 décembre 2025

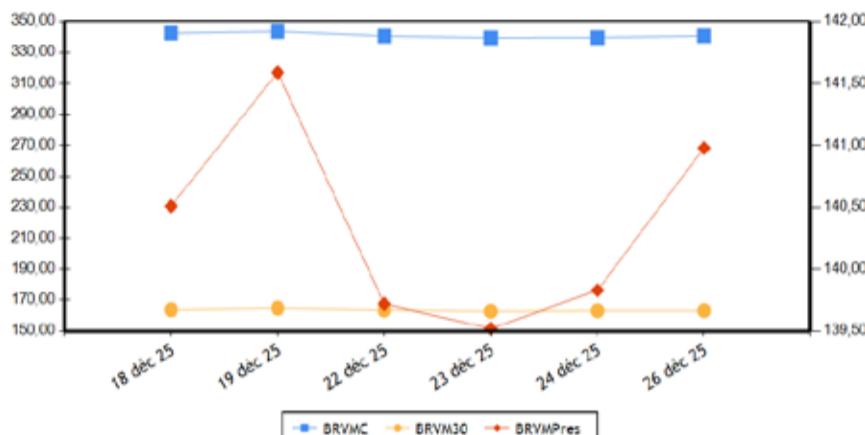
N° 246

BRVM COMPOSITE	340,86
Variation Jour	0,33 % 
Variation annuelle	23,49 % 

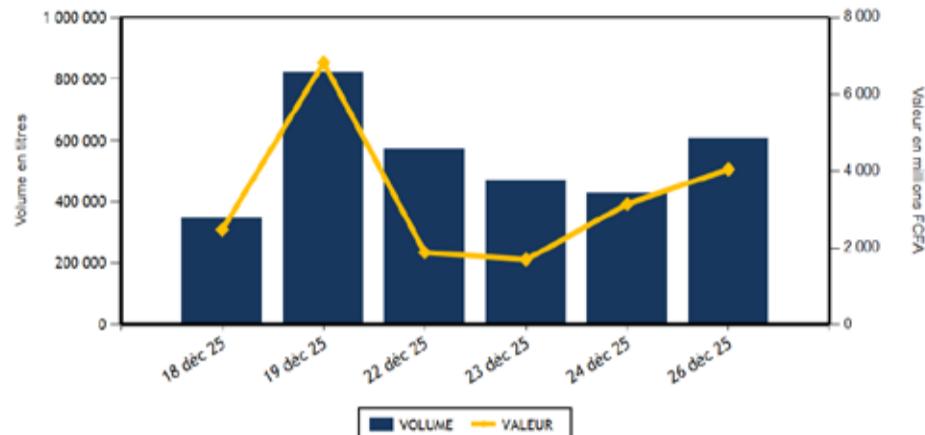
BRVM 30	163,33
Variation Jour	0,06 % 
Variation annuelle	17,72 % 

BRVM PRESTIGE	140,98
Variation Jour	0,82 % 
Variation annuelle	22,76 % 

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 142 211 244 734	0,33 %
Volume échangé (Actions & Droits)	546 244	226,09 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	3 472 481 071	523,49 %
Nombre de titres transigés	45	0,00 %
Nombre de titres en hausse	24	33,33 %
Nombre de titres en baisse	13	-31,58 %
Nombre de titres inchangés	8	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 431 723 776 512	0,18 %
Volume échangé	60 081	-76,83 %
Valeur transigée (FCFA)	578 740 317	-77,65 %
Nombre de titres transigés	10	25,00 %
Nombre de titres en hausse	6	200,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 425	7,14 %	216,67 %
LOTERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 475	6,55 %	-5,39 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	1 040	6,12 %	38,67 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	3 990	4,86 %	31,47 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 650	4,13 %	2,91 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	22	-4,35 %	37,50 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 720	-3,10 %	244,00 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 565	-1,50 %	56,54 %
NESTLE CI (NTLC)	10 800	-0,96 %	35,68 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 100	-0,90 %	41,94 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	140,98	0,82 %	22,76 %	152 208	2 750 835 810	10,77
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	216,30	0,38 %	56,61 %	394 036	721 645 261	14,08

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	257,29	0,83 %	119,23 %	70 727	200 159 040	11,57
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	715,32	-0,30 %	-6,37 %	98 008	1 704 245 775	9,88
BRVM - FINANCES	16	145,91	0,63 %	43,40 %	287 136	1 291 172 696	9,46
BRVM - TRANSPORT	1	357,37	0,69 %	8,76 %	38 023	55 238 475	3,77
BRVM - AGRICULTURE	5	331,17	0,28 %	68,05 %	23 000	158 889 730	10,71
BRVM - DISTRIBUTION	7	495,75	0,57 %	47,86 %	14 966	34 349 660	50,76
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	701,11	6,65 %	7,95 %	14 384	28 425 695	10,27

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	93,28	-0,32 %	-6,72 %	67 371	1 631 305 790	9,77
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	175,96	2,09 %	75,96 %	28 070	49 807 900	62,83
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	143,40	0,62 %	43,40 %	287 136	1 291 172 696	9,46
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	214,13	0,71 %	114,13 %	27 971	244 596 470	11,61
BRVM - INDUSTRIELS	6	132,83	0,88 %	32,83 %	95 743	154 611 980	8,00
BRVM - ENERGIE	4	109,84	0,18 %	9,84 %	9 316	28 046 250	13,50
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	103,97	0,25 %	3,97 %	30 637	72 939 985	9,07

Mali

Le trésor public mobilise près de 33 milliards de FCFA sur le marché financier régional de l'UMOA

(CROISSANCE AFRIQUE)-*Au Mali, ce mercredi 24 décembre 2025, un événement financier significatif s'est produit lorsque la direction générale du trésor et de la comptabilité publique a réussi à obtenir, sur le marché financier de l'UEMOA, une somme impressionnante de 32,999 milliards de FCFA.*

Cette somme a été levée à l'issue d'une émission simultanée d'adjudication qui concernait à la fois des bons assimilables du trésor d'une durée de 364 jours, ainsi que des obligations assimilables du trésor d'une durée de 3 ans et de 5 ans.

Cette démarche stratégique de collecte de fonds s'inscrit pleinement dans la vision globale de financement du budget de l'État malien. Pour atteindre cet objectif crucial, l'émetteur avait mis en adjudication un montant total de 30 milliards de FCFA, permettant ainsi aux investisseurs de faire des soumissions. L'intérêt manifesté par ces derniers

s'est révélé particulièrement élevé, avec un montant total des soumissions globales atteignant 52,371 milliards de FCFA. Ce chiffre impressionnant se traduit par un taux de couverture remarquable de 174,57%, ce qui démontre non seulement la confiance des investisseurs dans la stabilité financière du Mali, mais aussi l'adéquation des instruments financiers proposés dans le cadre de cette adjudication. Le montant total des soumissions qui ont été retenues s'élève à une impressionnante somme de 32,999 milliards de FCFA, tandis que celles des soumissions qui ont été refusées atteignent 19,372 milliards de FCFA.



Cela conduit à un taux d'absorption de 63,01%, ce qui témoigne d'un intérêt notable des investisseurs pour ces instruments financiers. Les investisseurs dont les propositions ont été sélectionnées pour être retenues bénéficieront d'un rendement moyen pondéré attractif, qui s'élève à 7,34% pour les bons, à 9,11% pour les obligations d'une durée de trois ans, et à 7,89% pour celles d'une durée de cinq ans.

Concernant le remboursement, le Trésor Public malien, conscient de ses engagements financiers,

malien, conscient des attentes et des engagements envers les investisseurs, a prévu d'effectuer ce remboursement le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance qui a été fixée au 26 décembre 2028 pour les obligations d'une durée de 3 ans et au 11 décembre 2030 pour celles ayant une maturité de 5 ans.

En parallèle, le paiement des intérêts, qui représente une compensation essentielle pour les détenteurs de ces titres de créance, sera effectué de manière annuelle à un taux attrayant de 6,15% pour les obligations de 3 ans, tandis que celles de 5 ans bénéficieront d'un taux légèrement supérieur de 6,35%.

Notons que ces paiements d'intérêts débuteront dès la fin de la première année, permettant ainsi aux investisseurs d'apprécier rapidement le retour sur leur investissement.

Campagne cacao 2025-2026

70 % de la production déjà acheminée vers les ports et 2800 milliards FCFA distribués aux producteurs (Feature)

Le Conseil du café-cacao (CCC) a déjà acheminé 70 % de la production nationale de fèves de cacao vers les deux principaux ports ivoiriens, Abidjan et San-Pedro, permettant à l'État de verser, en seulement trois mois, la somme de 2800 milliards de FCFA aux producteurs, selon des sources proches de cette institution de régulation.

Cette performance résulte de la dynamique engagée, ainsi que des mesures et décisions vigoureuses prises par le régulateur de la principale filière agricole de l'économie ivoirienne depuis l'ouverture officielle de la campagne café-cacao, le 1er octobre 2025.

Après des débuts de campagne marqués par des achats de fèves en dessous du prix garanti de 2 800 FCFA le kilogramme, opérés par certains acheteurs indélicats profitant de lenteurs et d'insuffisances du financement bancaire, la campagne connaît désormais

une phase de croisière. À ce jour, près d'un million de tonnes de fèves de cacao ont été achetées aux planteurs et livrées aux exportateurs dans les ports d'Abidjan et de San-Pedro.

Pour la campagne 2025-2026, les prévisions de production du CCC, corroborées par celles des industriels, sont estimées à 1,4 million de tonnes à l'horizon mars 2026. Selon les mêmes sources, l'activité portuaire s'est fortement intensifiée ces derniers jours. Ainsi, 410 camions-remorques ont été déchargés dans les deux ports ivoiriens le lundi 22 décembre, tandis que

420 autres ont livré leurs cargaisons de fèves le mardi 23 décembre 2025.

Cette accélération des opérations, observée comme à l'accoutumée à cette période de la campagne, témoigne du dynamisme retrouvé du secteur, a indiqué un acteur de la filière.

Bien que satisfait du déroulement global de la campagne cacao et café 2025-2026, le Conseil du café-cacao demeure pleinement mobilisé afin d'anticiper et de résoudre les difficultés susceptibles d'affecter les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier les producteurs. À cet effet, plusieurs actions

ont été menées par les équipes du régulateur pour la protection des planteurs, notamment l'arrestation et la condamnation par la justice de plus d'une dizaine de personnes pour achat de cacao à des prix inférieurs au prix garanti. Cette vague d'interpellations, enregistrée en novembre et décembre 2025, a contribué à mettre un terme à d'autres tentatives de spoliation des producteurs.

Par ailleurs, les mesures mises en œuvre par le CCC ont permis d'améliorer sensiblement la fluidité des opérations d'achat, de transport et de déchargement des fèves, réduisant ainsi les pratiques de dépôts et de ventes informelles, sources de vulnérabilité pour les planteurs.

La campagne cacao 2025-2026 enregistre une avancée

significative. La mise en place de l'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) de la filière café-cacao, présidée par Siaka Diakité, constitue également, pour de nombreux producteurs, un motif de satisfaction.

Cette structure, reconnue par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, offre désormais un cadre crédible pour la représentation et la défense des intérêts des acteurs de la filière.

Pour les acteurs du secteur, l'OIA doit contribuer à mettre un terme à la cacophonie entretenue par de prétendus syndicats dépourvus de toute légitimité et de compétence, tout en appelant la justice à jouer pleinement son rôle afin de garantir la sécurité des producteurs et le bon déroulement de la campagne 2025-2026.

<https://news.abidjan.net/>

Compte rendu du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 24 décembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Au cours de cette séance, le Conseil a examiné deux projets de loi et adopté deux décrets.

1. Au titre des projets de loi

1.1. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi portant transfert des missions, du personnel et du patrimoine du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADTPME).

Le texte s'inscrit dans la réforme R4 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à instituer une dynamique de rationalisation et d'adaptation des mécanismes d'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes, afin de les aligner sur les nouveaux outils et politiques publiques de promotion de l'emploi et de l'initiative privée.

Cette évolution, qui remédie par ailleurs à la fragmentation observée du paysage institutionnel des structures d'appui aux jeunes entrepreneurs, va permettre de renforcer la synergie et la complémentarité des interventions étatiques dans ce domaine, en offrant davantage d'agilité à travers l'opérationnalisation d'un guichet unique dédié aux très petites, petites et moyennes entreprises et



aux primoentrepreneurs. Crée par le décret n°2022-084/PR du 07 juillet 2022, l'ADTPME est un guichet capable de structurer l'offre d'accompagnement entrepreneurial, de professionnaliser les acteurs de l'écosystème et d'assurer un suivi-évaluation cohérent des bénéficiaires.

1.2. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi relatif à la liberté d'association au Togo. Le texte vise à actualiser le cadre juridique en vigueur, à renforcer la sécurité juridique des associations et à concilier l'exercice effectif de la liberté d'association avec les exigences d'ordre public, de sécurité, de transparence et de responsabilité.

Il faut rappeler que la liberté d'association, droit fondamental reconnu par la Constitution togolaise, continuait, jusqu'à, d'être régie par la loi du 1er juillet 1901 dont l'obsolescence des dispositions impose de

procéder à une refonte du cadre juridique, notamment pour tenir compte du contexte institutionnel et des réalités contemporaines. Après son vote par la représentation nationale, la loi sur la liberté d'association au Togo pourra voir ses dispositions précisées et complétées par des textes réglementaires afin d'en arrimer l'application à la pratique administrative.

2. Au titre des décrets

2.1. Le Conseil a adopté le décret portant approbation de la Politique nationale de la décentralisation pour la période 2025-2034.

Cette politique constitue un cadre stratégique de référence visant à consolider la gouvernance locale, à renforcer les capacités des collectivités territoriales et à approfondir le processus de décentralisation au service du développement local et de la participation citoyenne.

La décentralisation s'est

la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental.

Ce décret vise à définir de manière opérationnelle l'organisation interne du Conseil économique, social et environnemental, ainsi que la répartition par secteur de ses membres et les procédures de leur désignation.

Il permet d'opérationnaliser le cadre juridique de l'institution afin de lui permettre de remplir pleinement sa mission consultative pour éclairer les choix publics dans ses domaines d'intervention.

3. Au titre des nominations

Le conseil des ministres a procédé à des nominations au titre du ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique et du ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières.

Au ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique :

Monsieur NABEDE Pyabalo est nommé directeur de cabinet du ministre.

Au ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières : Monsieur ALASSANI Fousséni est nommé directeur de cabinet du ministre délégué.

**Fait à Lomé,
le 24 décembre 2025**



SUPERAMCO **MARINA**

Superamco Marina représente l'une des enseignes emblématique du groupe Ramco, alliant proximité, qualité et expertise pour répondre aux attentes d'une clientèle exigeante.

7 | Ram Mag 001